



© GUILLAUME

La toxicomanie fait partie
des facettes de nos villes.

lité qu'elle devienne dépendante est beaucoup plus grande. Et ces gens n'ont rien choisi. Cela vient du hasard de la naissance et du hasard de la vie. C'est trop facile de dire que, s'ils sont dépendants, c'est de leur faute. Ce n'est pas de leur faute! C'est de leur responsabilité de s'en occuper, comme le diabétique doit s'occuper de son diabète, mais ce n'est pas de leur faute. Et aujourd'hui, on ne fait rien!

Quelles mesures préconisez-vous?

Déjà faire connaître ces fragilités, les apprendre. Et l'éducation, pour moi, passe par l'école. On a ensuite besoin d'un système de soins organisé pour repérer les patients fragiles et pour les prendre en charge. On l'a fait un petit peu pour les jeunes qui arrivent en coma éthylique aux urgences. Mais si on ne s'occupe pas des autres qui ne vont pas bien, ils vont coûter un pont à l'État et subiront des souffrances de dingue. Pourtant, on ne fait rien. Vous avez bien quelques ASBL, mais rien de structuré. Le délai moyen pour être hospitalisé pour un sevrage d'alcool, c'est entre deux et trois mois minimum! J'ai aussi l'exemple d'un jeune accro à la kétamine. Il a eu beaucoup de malchance dans sa vie. Il a déjà fait de la prison. Mais il veut s'en sortir et sa mère l'aide. Cette dernière est venue me voir en disant: "Docteur, je ne sais plus ce que je dois faire, partout où j'appelle, on me dit de rappeler dans un mois." Elle a un fils accro à la kétamine, qui n'aura plus de vessie s'il continue comme ça (la kétamine détruit la vessie, NdLR), il n'a pas trente ans, et on lui dit: "Rappelez dans un mois". Et cela, une, deux, trois, quatre fois... Elle ne sait plus quoi faire pour avoir de l'aide.

La situation s'est-elle dégradée au fil de votre carrière?

Oui, j'ai l'impression qu'il y a plus de souffrance maintenant. C'est plus complexe, c'est plus dur. Au niveau financier, notamment. Deux litres de pinard en carton, ça ne coûte pas très cher. Mais si vous rajoutez le cannabis, la cocaïne... J'ai un jeune patient alcoolo-dépendant de 29 ans qui consomme pour 800 euros par mois de drogues. Son revenu, payé par le CPAS: 890 euros par mois... Et ça, je le vois de plus en plus. En fait, une partie non négligeable de notre aide sociale nourrit les mafias. C'est cela la réalité. C'est dingue. Ces 800 euros du CPAS, ce sont 800 euros de l'État belge qui vont dans les poches des dealers – y compris des vendeurs d'alcool, qui, eux, ne sont pas des mafias. C'est quand même interpellant.